

Motion adoptée par l'Assemblée générale de La Cimade du 24 juin 2017

Le déni de réalité et le déni d'humanité ne peuvent fonder une politique migratoire digne de la France

L'Assemblée générale de La Cimade, réunie le 24 juin 2017, a été profondément choquée par les propos de déni et de mépris à l'égard de l'action des associations tenus par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb à Calais le 23 juin. En leur demandant « d'aller déployer leur savoir-faire ailleurs », il provoque l'indignation des acteurs de la solidarité pour qui le devoir d'humanité impose d'être précisément là où des êtres humains sont en souffrance. Au-delà, les membres de l'Assemblée générale de La Cimade tiennent à exprimer leur forte inquiétude face aux signaux et aux premières actions de politiques publiques concernant les questions migratoires.

Le premier de ces signes a été de confier, une fois de plus, la totalité de la politique migratoire au seul ministère de l'Intérieur, privilégiant une vision sécuritaire de la question. Ce choix réitéré d'une concentration des prérogatives au détriment d'une approche résolument interministérielle accrédite malheureusement, à nouveau, la perception selon laquelle l'immigration représenterait un problème ou une menace. Avec, de plus, la poursuite d'une opposition sans nuance et loin de la réalité complexe des exils actuels, entre personnes réfugiées et personnes migrantes.

Nous nous alarmons des violations d'une ampleur inédite pour les personnes migrantes dans leurs droits les plus élémentaires dans le Calaisis et Dunkerquois, à la frontière franco-italienne, ou dans le nord de Paris. Traque permanente, gazages, confiscations de biens, entraves diverses pour l'accès à l'eau, à la nourriture ou aux soins, privations illégales de liberté, refoulements illégaux... et répression des citoyens solidaires. Entre un double discours humaniste du président de la République à Bruxelles et sécuritaire du ministre de l'intérieur, la situation en France est par ailleurs le reflet de politiques répressives vis-à-vis des personnes étrangères mises en place par l'Union européenne sur son territoire, à ses frontières extérieures et en amont.

Face aux situations humainement inacceptables dans lesquelles se trouvent des milliers d'exilés en France et au-delà, le gouvernement semble persévérer dans un déni de réalité. Il n'a pris à ce jour que des mesures répressives et poursuivi des pratiques administratives et policières indignes et inacceptables. Pire, il les a même défendues devant les tribunaux saisis en urgence, et il continue à harceler et menacer les citoyens et associations solidaires des personnes étrangères.

Alors que la France, dans un passé récent, a déjà été condamnée à cinq reprises par la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour des pratiques jugées inhumaines et dégradantes d'enfermement en rétention de familles avec enfants en bas âge, les nouvelles autorités françaises ont poursuivi ces pratiques en maintenant en centre de rétention pendant 14 jours une famille avec un enfant âgé de 2 ans et demi.

Ces signaux et ces premières mesures, parmi d'autres, amènent La Cimade à lancer un cri d'alarme. Elle réclame en urgence du président de la République des orientations, des mesures et des moyens nouveaux pour une politique migratoire d'hospitalité, fondée sur le

respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes étrangères, à la hauteur des enjeux qui se posent à la France et à l'Europe aujourd'hui.

Des actes d'humanité, de justice et de droit sont attendus maintenant.

Ils sont attendus par les personnes réfugiées et migrantes qui font partie de cette France plurielle qui s'invente à chaque génération.

Ils sont attendus par les acteurs de la société civile qui s'engagent dans la construction d'une société plus solidaire qui n'oppose pas les uns aux autres mais favorise la cohésion sociale et le « bien vivre ensemble ».

Ils sont attendus par la communauté internationale d'un pays qui revendique son rôle pionnier, à la pointe de la défense et la promotion des droits humains.